

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

084-248400285-20210722-2021-076-DE

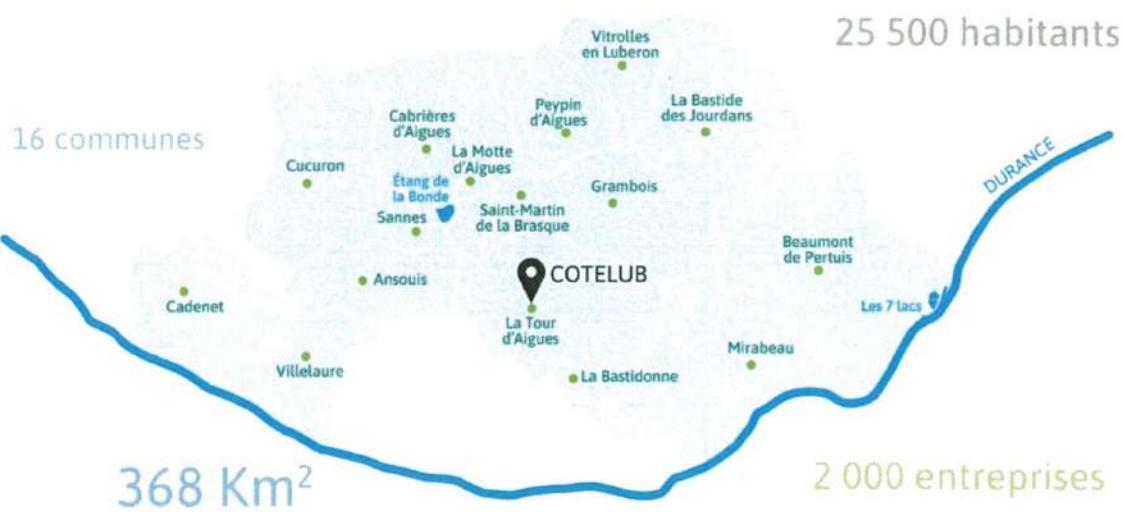
Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/08/2021

Publication : 23/08/2021

# COTELUB Projet de territoire

## 2020-2050



## PROJET

## Sommaire

<b>1. Le contexte politique et territorial .....</b>	<b>3</b>
1.1. Le mot du président : la vision du territoire.....	3
1.2. La vocation de notre projet de territoire : cohérence et coopérations .....	3
<b>2. L'identité et l'histoire du territoire de COTELUB .....</b>	<b>4</b>
2.1. Les marqueurs de notre histoire : ruralité et pugnacité.....	4
2.2. L'évolution de notre institution : de la gestion au projet.....	4
2.3. L'identité de COTELUB : entre Durance et Luberon.....	5
<b>3. La philosophie de notre projet de territoire, nos valeurs, nos ambitions.....</b>	<b>6</b>
3.1. Nos valeurs : équilibre, solidarité et agilité .....	6
3.2. Nos ambitions : préservation, innovation, équité .....	6
<b>4. Les 4 orientations du projet de territoire.....</b>	<b>8</b>
4.1. Orientation 1 : La préservation de services de proximité de qualité .....	8
4.2. Orientation 2 : Une attractivité économique et touristique de terroir .....	9
4.3. Orientation 3 : Un aménagement équilibré et respectueux de l'environnement.....	18
4.4. Orientation 4 : Une transition écologique volontaire et innovante .....	20

## 1. Le contexte politique et territorial

### 1.1. Le mot du président : la vision du territoire

Dans un environnement exceptionnel entre la Durance et le Luberon, seize communes aussi belles les unes que les autres entourent un site extraordinaire celui de l'étang de La Bonde. Gérard Fritz, Paul Fabre et Géraud de Sabran ne s'y sont pas trompés et ont tout au long de ces années organisés les prémisses d'un projet d'aménagement ambitieux et respectueux de l'environnement de ce patrimoine.

Président entouré d'une équipe d'élu(e)s engagés et fiers du patrimoine qui nous est confié, j'ai le plaisir, la chance et le devoir de magnifier ce site remarquable.

Certains travaux sont déjà terminés. Les acquisitions foncières nécessaires pour la suite de nos aménagements se font à un rythme soutenu, les études de faisabilité de la suite du projet sont lancées et apporteront des résultats nous permettant d'élaborer notre projet d'ensemble intégrant les ambitions du propriétaire du château de l'étang de la Bonde et réaliser la maquette que nous présenterons au public d'ici un an.

Notre projet de territoire c'est aussi une volonté politique quant à notre développement économique et social : la petite enfance et la jeunesse, le tourisme, la préservation d'un tissu de commerces et d'artisanat de proximité, la gestion de nos ordures ménagères, la mise en application de notre Plan Climat Air Energie.

La réussite de notre projet de territoire sera déterminant pour conserver notre autonomie, notre souveraineté et nous permettra de résister aux sirènes des métropoles et autres agglomérations qui n'auraient que pour seule conséquence la disparition de nos communes rurales.

Notre avenir est entre nos mains.

### 1.2. La vocation de notre projet de territoire : cohérence et coopérations

Notre projet de territoire propose une vision stratégique du développement de notre territoire, et définit tous les domaines d'action pour le mandat et au-delà, en matière de développement et de cohésion sociale, d'aménagement et d'urbanisme, de transport et de logement, d'environnement et de gestion des ressources pour lesquels nous nous engageons...

Ce document s'inscrit dans une démarche de développement durable, qui tient compte à la fois des changements climatiques et des évolutions technologiques qui nous sont imposées, d'une politique du logement que nous souhaitons adaptée à notre environnement économique et social, de la mixité en terme d'âge et de catégories socio-professionnelles, notamment, et que nous souhaitons maintenir, de l'agriculture, du tourisme, avec une volonté de préserver l'identité de notre territoire, ancrée dans la ruralité.

Document de prospective, et de stratégie de développement territorial, il est à la fois l'horizon et le chemin des années qui viennent. En cela, notre projet de territoire indique notre volonté collective et nos choix pour la mise en œuvre de nos politiques.

C'est un document que nous souhaitons fédérateur pour l'ensemble du territoire, les communes, les acteurs socio-économiques, les services publics.

Il est porteur d'une véritable ambition pour son développement et sa préservation autour d'une identité forte et d'un patrimoine naturel exceptionnel.

Notre projet de territoire se veut également être la pierre angulaire de l'ensemble des documents de cadrage écrits ou à écrire par ailleurs (SCoT - Schéma de Cohérence Territorial, schéma de développement économique et touristique, PLUi – Plan Local d'urbanisme intercommunal (à partir de 2022), etc...., et vise à en donner la cohérence globale.

Enfin, il sera notre outil de dialogue et de négociation avec les autres institutions, et vise à être compatible avec les documents supra communaux comme le SRADDET, la Charte du Parc, etc...

## 2. L'identité et l'histoire du territoire de COTELUB

### 2.1. Les marqueurs de notre histoire : ruralité et pugnacité

Au XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècle, la Provence, tout comme le territoire voisin du royaume de France, connaît la famine, la peste noire et la guerre de Cent ans. Le Luberon fut alors fortement dépeuplé et la reconstruction put commencer au milieu du X<sup>e</sup> siècle. Les seigneurs d'alors souhaitèrent repeupler leur territoire afin de bénéficier des taxes et redevances qu'ils percevaient de la part des paysans qui travailleraient à nouveaux leurs terres.

Les Vaudois, habitants de ces territoires, sont considérés comme un peuple des champs. Avec l'arrivée des Vaudois, les paysages évoluèrent, les villages furent reconstruits, les terres furent remises en culture et un nouvel habitat se développa, les bastides. Les Vaudois ont donc la réputation d'être un peuple dur à la tâche, proche de la nature et en harmonie avec elle. Cette période est caractérisée par ces habitats dispersés qui furent dans un premier temps destinés au personnel d'exploitation puis ces maisons rurales devinrent petit à petit des résidences permanentes. Ces demeures sont généralement de grandes dimensions et furent construites par des agriculteurs sur les terres éloignées des villages. Elles deviennent parfois les noyaux de véritables hameaux et c'est ce paysage qui a subsisté jusqu'à nos jours. Nous en conservons l'héritage et reconnaissons cette organisation d'un territoire peuplé de façon homogène et équilibré, dans un schéma d'organisation diffus des villages.

### 2.2. L'évolution de notre institution : de la gestion au projet

C'est en 2000 entre Durance et Luberon que 13 communes du sud Luberon ont décidé de transférer certaines de leurs compétences et de se regrouper pour former la Communauté de Communes Luberon Durance (CCLD). Elle a ensuite évolué en une communauté territoriale baptisée COTELUB (Communauté Territoriale sud Luberon) qui regroupe désormais 16 communes et compte une population de 25 500 habitants.

Depuis plus de 20 ans, COTELUB a su créer un véritable espace commun de solidarités et de services afin d'élaborer un projet commun et structurant dans le seul but de développer des services publics de qualité, adaptés aux besoins des habitants et autour d'un territoire cohérent. Les communes représentées par leurs conseillers communautaires (maires et/ou conseillers municipaux) ont mutualisé leurs forces et potentialités pour stimuler l'attractivité du territoire, relever les défis environnementaux en adoptant un Plan climat et l'extension des consignes de tri ou encore en absorbant les compétences dévolues par l'Etat telle que la Gemapi (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations).

Ainsi, c'est plus de trois mandats qui ont permis de créer les conditions de la coopération entre les communes et la construction progressive d'une vision pour le territoire et son développement. Après deux mandats essentiellement consacrés à l'intégration des compétences et la montée en puissance de leur exercice, c'est un mandat tourné vers l'avenir qui s'engage, visant à se projeter sur une longue période, horizon 2050, et résolu à prendre à bras le corps les enjeux sociétaux, environnementaux qui s'imposent aujourd'hui au monde.

## 2.3. L'identité de COTELUB : entre Durance et sud Luberon

### 2.3.1. Une identité héritée : un territoire d'eau et d'agriculture

La question de l'eau a toujours été prégnante dans le territoire : depuis le nom : pays d'Aigues en passant par l'aménagement des canaux de la Bonde. Le seigneur Fouquet d'Agoult, baron de Sault, chambellan du roi René d'Anjou, Comte de Provence, décide de créer une réserve d'eau pour alimenter les douves du château de La Tour d'Aigues et fait construire un réseau de canaux au XVe siècle.

L'Étang ainsi constitué fut le point d'alimentation d'un réseau d'irrigation qui alimentait une partie de la vallée d'Aigues contribuant à l'expansion de l'agriculture.

C'est également un territoire nourri par la Durance, qui permet actuellement l'irrigation mais a également et surtout construit une plaine alluviale fertile.

### 2.3.2. Une identité désirée : un territoire irrigué

Entre tradition et modernité, ruralité mais en proximité de grandes métropoles (Aix-Marseille et Avignon), le territoire de COTELUB reste un territoire à taille humaine où les conditions de vie sont particulièrement favorables. Une densité près de deux fois inférieure à la moyenne nationale (68 habitants au km<sup>2</sup> pour 117 en France).

Un réseau de communes que les élus souhaitent voir irrigué par des modalités de transport maillés et alternatifs pour maintenir la dynamique intra-communautaire et les échanges commerciaux locaux (circuits courts), mais un territoire également irrigué par les connexions à haut débit pour accueillir toute la modernité et la capacité à communiquer avec le monde, offrir aux entrepreneurs locaux, la capacité à se développer.

Enfin, l'irrigation est aussi celle des champs en tous points du territoire, pour favoriser une agriculture florissante et la préservation des capacités agricoles, viticoles.

Le souhait de rester dans un territoire à taille humaine, de villages connectés au monde.

### 3. La philosophie de notre projet de territoire, nos valeurs, nos ambitions...

#### 3.1. Nos valeurs : équilibre, solidarité et agilité

Notre projet repose sur des valeurs qui irrigueront nos actions pour les 20 prochaines années.

Une solidarité affirmée au travers d'une répartition juste, équitable et équilibrée des services et infrastructures sur l'ensemble du territoire.

Un respect de l'environnement et des populations au travers de choix économiques et écologique tournés vers la résilience, la valorisation des ressources locales et le soutien à une économie faisant la part belle aux circuits courts.

Une mobilité adaptée et adaptable pensée pour tous les habitants en tous points du territoire au travers d'un maillage et une diversification des modes de transports alternatifs, connectés autours d'axes majeurs facilitant l'accès aux points reculés du territoire et vers les intercommunalités voisines.

Ces valeurs traduisent notre volonté d'un développement de territoire maîtrisé, harmonieux et équilibré et visent à préserver et valoriser un territoire d'exception soutenu par un nom à portée évocatrice et sollicitant l'imaginaire : le Luberon bordé par la Durance.

Les politiques soutenues par la communauté de communes visent à préserver cet écrin de nature reçu en héritage. Elles se sont donné pour objectifs dans les années à venir d'équilibrer les services sur l'ensemble des communes du territoire. Cette dernière volonté politique sera le fil rouge transversal de l'ensemble des politiques publiques développées ci-dessous.

#### 3.2. Nos ambitions : préservation, innovation, équité

Entre tradition et modernité, ruralité et urbanisation, développement et résilience, COTELUB souhaite entrer dans la modernité et utiliser le levier de l'innovation pour favoriser le développement économique et social de son territoire tout en le préservant.

##### *Une qualité de services de proximité équitable*

- Renforcer la cohésion des communes au sein de COTELUB
- Assurer la préservation du patrimoine Culturel et Naturel
- Soutenir les initiatives en direction des services à la population
- Accompagner la jeunesse vers son autonomie
- Sensibiliser aux enjeux environnementaux de demain

##### *Une attractivité économique moderne en lien avec la ruralité*

- Promouvoir un tourisme d'exception
- Soutenir la création d'activités dans les villages
- Développer une économie valorisant la nature du territoire
- Privilégier les productions locales
- Développer une agriculture durable et les circuits courts
- Valoriser les ressources forestières

*Un aménagement du territoire équilibré et respectueux de l'environnement*

- Favoriser une évolution équilibrée et mesurée de l'accroissement de la population
- Maintenir l'image d'excellence paysagère
- Développer les mobilités partagées et solidaires
- Valoriser les terres et leur exploitation

*Une transition écologique basée sur l'innovation*

- Favoriser la valorisation énergétique des déchets et tendre vers le zéro déchet
- Diminuer les consommations d'énergie par l'amélioration thermique des bâtiments publics et privés
- Favoriser la production d'énergies vertes et renouvelables notamment solaire
- Augmenter le stockage du carbone
- Diminuer les émissions de gaz à effet de serre
- Diminuer les polluants atmosphériques en soutenant l'agriculture biologique

#### 4. Les 4 orientations du projet de territoire

##### 4.1. Orientation 1 : La préservation de services de proximité de qualité

Cotelub a fait le choix de confier le secteur de la petite enfance et de la jeunesse à une SPL, Durance Pays d'Aigues, afin de s'assurer de la pérennité des services dans le temps et en dépit des modifications possibles de compétences ou de périmètre de l'institution dans les années à venir

###### 4.1.1. L'accompagnement de notre jeunesse vers l'autonomie

Avenir de nos territoires, nos jeunes sont au cœur de nos préoccupations, depuis les modes de gardes diversifiés jusqu'à l'accompagnement vers l'entrée dans l'âge adulte dans le respect de leur environnement et la sensibilisation à la transition écologique...

Soucieuse de maintenir sa jeunesse sur le territoire, Cotelub lui proposera des activités de loisirs, l'accompagnera et la soutiendra dans son insertion dans la vie active.

Deux axes d'interventions principaux :

- l'accompagnement de proximité des jeunes vers la **citoyenneté** et vers l'emploi notamment au travers de dispositifs permettant de détecter les difficultés et les questionnements de certains jeunes ; la présence de médiateur de rues et/ou d'éducateur allant à la rencontre des jeunes est une nécessité
- l'animation avec la création d'activités de loisirs qui permettent de créer une dynamique locale avec un objectif d'autonomisation des jeunes

Un **plan de mobilité** sera mis en place pour que tous les jeunes de Cotelub puissent accéder aux services en place sur le territoire. Un travail sur la cohérence géographique d'intervention de Cotelub devra être entrepris en lien avec les collèges présents sur le territoire

L'organisation de formations sur place utiles à la jeunesse comme au territoire, serait un plus comme le BAFA ou en adéquation avec les demandes de garde de la petite enfance

###### 4.1.2. L'accueil de la petite enfance

COTELUB met en œuvre un schéma d'accueil de la petite enfance afin de déterminer les moyens les plus efficents pour maintenir et développer le service d'accueil de la petite enfance dès 2021. COTELUB vise à offrir une place d'accueil pour tous les enfants du territoire et à résorber la demande chronique de plus de 180 places par an.

En outre, il est prévu pour laisser place à des modes de gardes plus proches des habitants et offrant une meilleure répartition sur l'ensemble des communes :

- Le développement des Relais Parents Assistantes Maternelles et notamment le volet Itinérant de Cotelub ;
- La création de Maison d'Assistante Maternelle et/ou de jardins d'éveil afin de diversifier et augmenter l'offre de places sur le territoire ; une aide financière à la création de MAM pourrait être envisagé ;
- Le développement des Lieux d'Accueil Enfants Parents ;

#### 4.1..3. Une offre culturelle, sportive et de loisir ouverte à tous

Eléments de la cohésion sociale et de l'attractivité des territoires, Cotelub soutiendra les activités culturelles, sportives et de loisir à destination de la population locale, mais également à visée touristique et développera des événements phare dans chaque domaine.

Dans le domaine culturel, Cotelub initiera un événement majeur sur son territoire permettant de lui donner une réelle visibilité et renforcer son attractivité touristique. La création d'un festival des arts de la rue de renommée internationale pour 2030 est ainsi envisagée, Ce festival devra irriguer l'ensemble de son territoire afin de diffuser la culture et non la concentrer. Pour cela, Cotelub poursuivra et amplifiera son soutien aux associations intervenant dans le milieu culturel impactant plusieurs communes. Ainsi, Cotelub deviendra une terre de festival des arts de la rue.

Par ailleurs dans le domaine sportif, Cotelub mettra en œuvre une politique de développement de la pratique de l'escalade et deviendra une référence en la matière

- par l'exploitation de sites naturels ;
- en permettant d'accueillir des compétitions sportives de haut niveau sur structures artificielles en extérieur, en faisant un élément d'attractivité touristique majeur.

A partir de l'Etang de la Bonde des événements sportifs seront mis en place hors période estivale ; tels que Triathlon, marathon, natation...

Enfin en terme de loisirs, Cotelub assurera le développement d'équipements structurants et attractifs tel que le parc accrobranche, le site du château de Cadenet... par ailleurs un évènement de récurrence à minima mensuelle sera lancé sur le territoire.

Une attention particulière devra être apportée dans le SCOT sur l'accessibilité aux services publics, services sociaux et médicaux, notamment en termes d'équilibre territorial

#### 4.1..4. Une offre de logement adaptée à une démographie maîtrisée

Le territoire de COTELUB se caractérise par des équilibres démographiques et sociaux avérés, il faut garder cette harmonie. Ainsi, il est prévu de maintenir une croissance démographique maîtrisée afin de préserver la répartition des populations et par incidence, la répartition des services sur l'ensemble des communes.

Le SCoT (Schéma de Cohérence Territorial) devra être adopté avant 2026, il sera la traduction de cette volonté de croissance maîtrisée.

La volonté est de permettre une croissance mesurée permettant de garantir la mixité des âges, notamment, sur le territoire. L'offre de logement devra répondre à cette exigence de croissance maîtrisée et de qualité et une politique locale d'accès à la propriété sera mise en œuvre

### 4.2. Orientation 2 : Une attractivité économique et touristique de terroir

#### 4.2..1. Un tourisme d'exception et d'activités de pleine nature

Conscient de disposer d'un territoire d'exception paysagère et environnementale et bénéficiant de marques de territoire fortes, le Luberon et la Durance, COTELUB développera un tourisme d'exception alliant les expériences hautement qualitatives.

Le développement touristique devra être compatible avec le quotidien des populations résidentes. Nous considérons que le tourisme doit être le moteur de notre économie autour duquel les autres filières peuvent s'organiser, avec par exemple la délivrance dans les commerces et lieux de restauration ou d'hébergement des produits locaux, ...

L'étang de la Bonde est la locomotive de notre tourisme local.

Espace aquatique de grande qualité, l'étang de la Bonde est le projet phare du développement de notre tourisme et COTELUB travaille à la mise en place de nombreux aménagements et de multiples usages des lieux.

#### *Des aménagements majeurs à vocation touristique*

Vitrine d'un tourisme respectueux de son environnement naturel et humain, l'étang de la Bonde prévoit des aménagements majeurs. Dans la prolongation et l'esprit du parking et de l'esplanade déjà réalisés, il s'agira de finaliser l'aménagement du site.

L'aménagement des accès directs au site et de la «plage» entre le camping et la rive de l'étang est un des éléments structurants du projet permettant également le confortement et la protection des rives subissant l'érosion.

En outre, il sera aménagé un cheminement doux afin de permettre de faire le tour de l'étang et le lien avec les voies vertes et ballades alentours.

Une politique foncière volontariste permettra à la collectivité de se rendre propriétaire des terrains à enjeux afin de réaliser du stationnement supplémentaire et permettre l'accueil d'activités de loisirs de pleine nature ainsi que de l'activité de vente de produits locaux.

Les stationnements devront prendre en compte la capacité d'accueil du site sans dénaturer les lieux (sur-fréquentation) et en garantissant la qualité des eaux de baignade.

La concertation avec les riverains (particuliers et professionnels) est une nécessité pour la réussite du projet. L'étang de la Bonde est dans un écrin de nature qu'il faudra protéger dans le cadre de cet aménagement.

#### *Aménagement de voies vertes*

«La Méditerranée à vélo», «Trans'Alpes» ou encore «Voie Verte du Val de Durance»... La Communauté Territoriale Sud Luberon (COTELUB) se situe à la confluence de plusieurs grandes voies cyclables structurantes. Ces itinéraires, dont la vocation touristique est affirmée sont à l'échelle européenne (EuroVélo8), nationale (Véloroute64), régionale (Véloroutes 862 / 863) et locale (circuit «Le Pays d'Aigues à vélo»),

Pour COTELUB, l'enjeu sera de tirer parti de ce positionnement stratégique exceptionnel. En cela, le territoire est appelé à «prendre sa part» autant dans les efforts déployés que les retombées attendues.

En l'occurrence, il faut bien voir que, si les tracés des grandes Véloroutes passent effectivement à proximité directe de COTELUB... ils ne la traversent toutefois pas véritablement d'un bout à l'autre. Il s'agira donc d'éviter un phénomène de «contournement», avec des grands itinéraires qui dessineraient soigneusement le pourtour du Sud Luberon sans en irriguer le cœur.

COTELUB souhaite donc conforter sa position, que ce soit en formulant des propositions de tracé qui passent au sein du territoire, ou en aménageant des itinéraires de liaisons entre ces grandes véloroutes, offrant des possibilités de rabattement afin d'inviter les usagers à «entrer» sur le territoire.

La stratégie déployée par COTELUB en matière de politique cyclable consistera à assurer des connexions efficaces et pertinentes avec les territoires voisins en s'appuyant sur le cadre que constitue le réseau des Véloroutes.

En cela, COTELUB réalisera un maillage des itinéraires structurants afin de s'intégrer dans un développement des modes doux en coopération avec les bassins de vie voisins.

Concrètement, la structuration de grands itinéraires appelle à travailler de concert avec les collectivités voisines.

En matière d'aménagements cyclables, la stratégie portée COTELUB s'articulera autour de trois grands axes, dont la déclinaison est programmée selon la temporalité suivante :

## ✓ VALORISER LES ITINÉRAIRES EXISTANTS à horizon 2024

Le territoire de COTELUB est irrigué par 2 itinéraires cyclables :

- «Autour du Luberon à vélo» : véloroute régionale (V863) proposant de tour du massif du Luberon sur 236 km de voie partagée
- «Le Pays d'Aigues à vélo» : boucle locale de 91 km, offrant des combinaisons possibles avec la V863

Ces deux itinéraires, qui représentent un total de plus de 300 km, desservent l'ensemble des 16 communes de l'intercommunalité et offrent plusieurs possibilités de connexion avec les grands itinéraires régionaux (EuroVélo8, Voie verte en Val de Durance...)

Les itinéraires «vélo», sur le territoire de COTELUB et ses alentours, ont été créés avant tout pour les touristes et les sportifs. Leur vocation est celle de «boucles» permettant de découvrir le patrimoine paysager, agricole et architectural exceptionnel du Luberon, le temps d'une escapade sportive ou d'un séjour touristique.

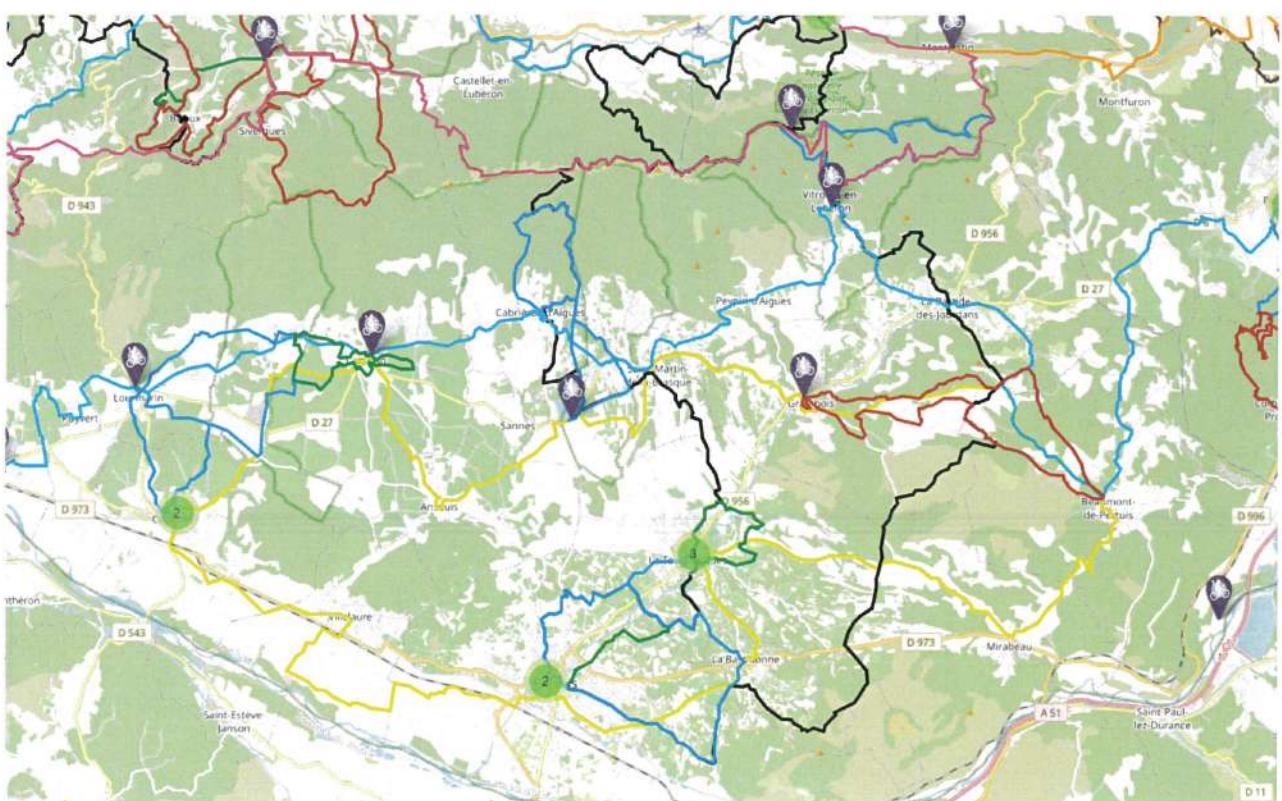
La valorisation de ce réseau constitue la clé de voute à court terme dans le cadre du déploiement de la «stratégie vélo» portée par COTELUB.

Il s'agit de s'inscrire dans les tendances observées ces dernières années, à savoir une démocratisation de l'usage du vélo renforcée par l'essor du Vélo à Assistance Electrique (VAE).

COTELUB projette à court terme de le reprendre en profondeur afin d'en renforcer la lisibilité et d'en conforter ainsi l'attractivité. Cette signalisation concerne également les chemins communaux afin de renforcer le maillage du réseau cyclable.

Face à l'engouement suscité par les vélos à assistance électrique (VAE) et à l'enjeu que cela constitue en matière de report modal, il convient désormais d'intégrer la nécessité d'équiper les itinéraires cyclables de bornes de recharge.

L'enjeu est donc de renforcer le maillage.



## ✓ SE POSITIONNER AU SEIN DES GRANDS SCHEMAS VELO

Réfléchir en termes de maillage régional : entre les grands itinéraires : EV8, Véloroutes nationales et régionales, le vélo est un formidable outil de promotion territoriale. Pourtant, en 2020, l'écomobilité représente un potentiel encore inexploité.

Pour COTELUB, l'enjeu à horizon 2050, consiste à :

- Conforter la continuité des itinéraires cyclables structurants (aménagement des « chaînons manquants »).
- Renforcer le maillage du réseau en proposant des connections entre ces grandes Véloroutes et les circuits locaux («Autour du Luberon à Vélo», et «Le Pays d'Aigues à Vélo») afin d'«innerver» l'intérieur du territoire intercommunal.

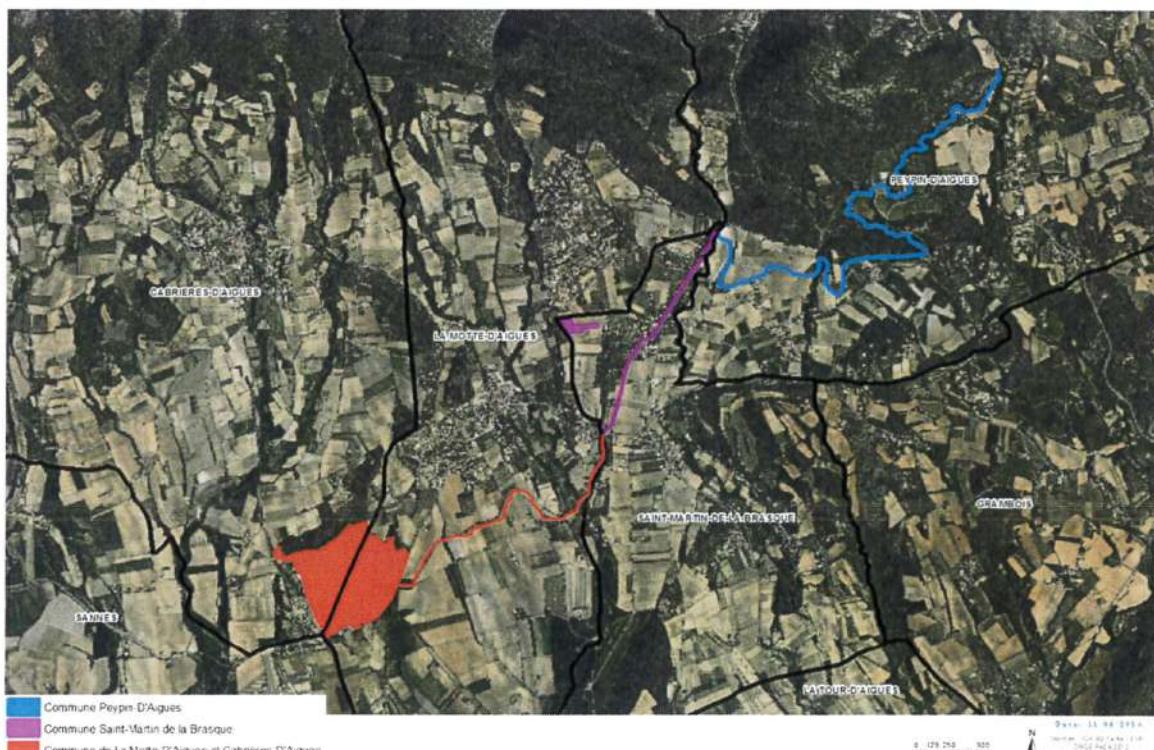
Plus qu'un simple point de convergence, les grands axes forts que sont l'EuroVélo8, la Trans'Alpes et la Voie Verte du Val de Durance présentent un véritable tronc commun entre Manosque et Pertuis. Ce secteur apparaît donc particulièrement propice aux cheminements.

Ainsi, la participation de COTELUB au maillage régional s'articulera autour de deux actions :

- Accompagner la structuration de l'EuroVélo 8 au niveau de la liaison Meyrargues-Manosque.
- Assurer la continuité de la Voie Verte du Val de Durance (Véloroute régionale V862). A noter qu'au niveau du Sud Luberon (entre Manosque et Pertuis), le tracé de la VVVD correspond également à celui de la Trans'Alpes Grenoble-Marseille (Véloroute nationale V64). Cela renforce l'intérêt à se saisir de l'opportunité qu'il existe à proposer un aménagement cyclable sur la frange Sud du territoire, tout particulièrement entre Beaumont-de-Pertuis et Pertuis via le pont de Mirabeau.

## ✓ LE PROJET DE VOIES VERTES

COTELUB porte depuis de nombreuses années une réflexion autour de l'aménagement de liaisons douces autour de l'étang de la Bonde, sur l'emprise foncière des anciens canaux d'alimentation de l'étang. La première étape pourrait être la création du tronçon étang de la Bonde – La tour d'Aigues. Cet axe modes doux structurant renforcera la visibilité et l'attractivité du territoire et de ses lieux d'intérêt.



En tant que première voie verte du territoire, cet aménagement constituera la «colonne vertébrale» du réseau cyclable en construction.

### *La création d'un lieu emblématique*

Un autre axe fort sera l'aménagement du château de Cadenet afin de créer un lieu emblématique et un autre point d'attractivité fort pour le territoire

Il s'agit d'un projet culturel, touristique, éducatif, scientifique et économique autour de la fauconnerie.

Le dessein du projet - et sa localisation - puise son intérêt dans les traces de l'histoire et des activités sociétales de l'homme chasseur sur notre territoire et dans le monde.

Il s'ancre dans un passé historique provençal où François d'Oraison, seigneur de Cadenet, partageait les plaisirs et les déconvenues de la chasse au vol avec Charles d'Arcussio (fauconnier du roi Louis XIII).

Une étude sociétale révèle la disparition de certains métiers, d'une histoire et d'un poumon économique à l'agonie, voué à disparaître ...Cadenet renaîtrait-il de ses cendres ? L'idée de requalifier l'espace du château et d'associer l'espace muséal à la réhabilitation du centre historique de Cadenet, dont les travaux sont en cours, place «Les yeux dans le ciel» dans un projet global dynamique, novateur, qui permettrait :

- de créer un lien, relier la partie basse et la partie haute du village,
- de proposer un lieu propice à la découverte de la culture locale provençale (la maison natale d'André Estienne «le Tambour d'Arcole», Félicien David musicien, ...),
- de sauver de l'usure du temps le bastion et tout l'espace de l'ancien château en proposant un outil transversal en matière de culture, de tourisme, de développement économique, d'éducation et de science.

Ce projet s'inscrit dans un canevas territorial et national des sentiers des arts. Il permettrait d'être une étape importante, privilégiée et obligée pour ceux et celles qui souhaitent découvrir ou visiter des hauts lieux de la fauconnerie (programme européen pour le développement touristique).

Il consiste à créer un lieu d'animation global autour de la fauconnerie avec des démonstrations de jour, des spectacles de nuit certains soirs d'été «parties de chasse, une histoire provençale», un espace pédagogique et scientifique, un espace permettant la transmission d'un savoir-faire (atelier de fauconnerie), un espace de sensibilisation dédié à la pratique de la chasse en général, un espace vivant comprenant un centre de présentation des rapaces et des espaces de soins, un parcours immersif, présentant une vision sociétale et panoramique de la fauconnerie à travers le monde....

Au regard de la pertinence et la dimension intercommunale de ce projet, COTELUB a la volonté de développer, sur des bases historiques locales, authentiques et sociétales, l'attractivité de notre territoire, de proposer ou créer des emplois pour rester un territoire de vie en s'adaptant dans un contexte que nous voulons dynamique et évolutif.

La faisabilité du projet et son portage (partenariat public/privé) sera défini fin 2022.

### *Des usages d'activités de pleine nature compatibles avec un aménagement durable*

L'ambition du territoire est de devenir une destination majeure en terme d'activités de pleine nature à ce titre certains des projets d'aménagement ci-dessus participeront pleinement à la concrétisation de cette ambition et notamment :

L'aménagement d'un réseau de pistes cyclables en site propre

L'aménagement de liaisons en mode doux

L'aménagement de sites remarquables comme par exemple celui de grand vallon dont COTELUB se rendra propriétaire afin de permettre le développement du potentiel touristique du lieu en développant des activités connexes à l'accrobranche déjà en place

Parallèlement les actions engagées afin de développer ou créer des aménagements pour des activités cyclo touristiques :

Construction d'une destination VTT dans le cadre de l'espace Luberon Lure, labellisé par la Fédération Française de Cyclisme. La création de circuits VTT, avec balisage permanent normalisé et labellisé de 600 km, sur chemins publics dont 100 km sur le territoire de COTELUB. Le nombre de boucles et donc de kilomètres devra être au moins doublé.

Depuis 2016, COTELUB porte une stratégie de développement touristique intégré et diversifié à travers le programme «Espace Valléen», lequel s'inscrit dans une politique interrégionale à l'échelle du Massif Alpin.

C'est dans ce cadre qu'a vu le jour un projet de création d'espace VTT labélisé.

Piloté par le Parc Naturel Régional du Luberon, ce projet a été fortement soutenu par les départements, les intercommunalités, les OTI, ainsi que l'ensemble des professionnels du tourisme intervenants sur le périmètre du PNRL (7 bassins de vie concernés), telles que les ADT du Vaucluse et des Alpes de Haute Provence.

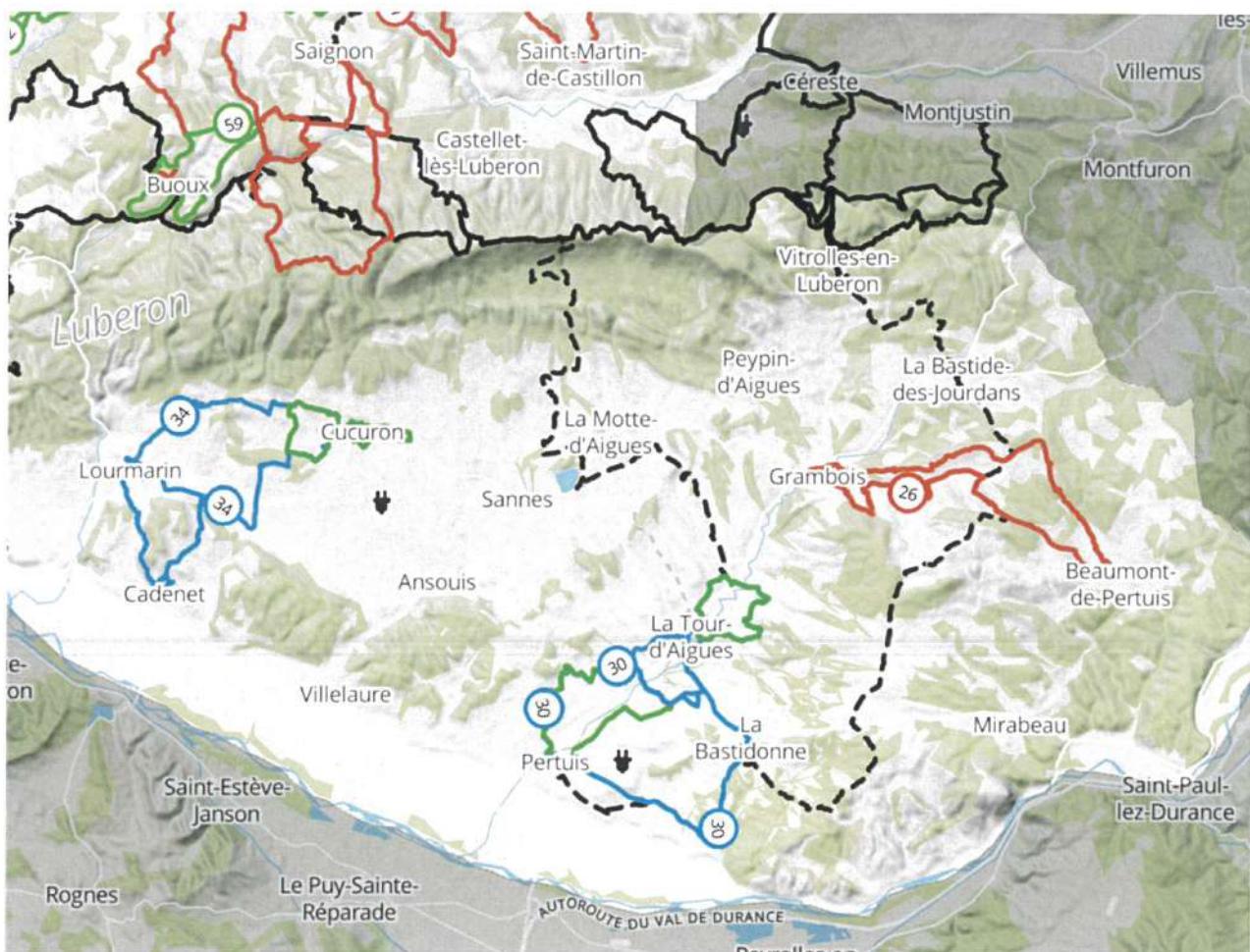
Il vise à diversifier les activités de tourisme durable, en s'appuyant sur un développement maîtrisé du VTT via la construction d'une destination labélisée par la Fédération Française de Cyclisme (FFC) et mutualisée sous l'appellation «Espace VTT Provence Luberon Lure» ®FFC.

Présenté en comité technique Espace Valléen le 9 novembre 2018, le projet a été validé comme action prioritaire dans la programmation 2019 par le comité de pilotage Espace Valléen du 21 novembre 2018.

Il répond aux 3 enjeux prioritaires de la stratégie POIA «Espace Valléen Luberon Lure», définie collectivement et validée fin 2016 par tous les financeurs et partenaires territoriaux, à savoir : consolider l'offre touristique, connecter les différents bassins de vie, et construire une offre «vitrine» fédératrice.

L'objectif est de palier la faible structuration de l'offre touristique «VTT» sur le territoire en proposant des parcours «prêts à rouler» labellisés ; tout en respectant les milieux naturels (Réserve de biosphère Luberon Lure), les paysages, le patrimoine culturel et les autres usages.

L'espace VTT Provence Luberon Lure est opérationnel depuis juin 2020. Il a été inauguré en octobre 2020 lors de l'évènement «All Ride VTT Luberon». Il représente 63 itinéraires balisés sur plus de 1 000 km, 6 grands tours sur GPS et 2 grandes itinérances labélisées. Sur les 48 boucles locales à baliser (représentant 850 km), 6 concernent COTELUB (100 km).



- Sécurisation des itinéraires touristiques cyclistes et pédestres,
- Aménagement et développement de chemins de randonnées,
- Des animations ludiques et éducatives,
- Parcours d'interprétation de la faune et de la flore,
- Le développement d'hébergements touristiques insolites basés sur un réseau de cabanons (acquisition par une collectivité locale) dans les vignes,
- Le développement d'hébergements d'exception. Le développement d'une signalétique de territoire.

Une signalétique harmonieuse, c'est un signal positif. La qualité paysagère du territoire est un atout et une vitrine touristique majeure. Cette nature majestueuse, préservée, est garante d'un cadre de vie irremplaçable. Il est indispensable de présenter les villages, les vignes et l'environnement naturel, sous leur jour le plus accueillant auprès des touristes. Effacer du paysage la publicité illégale, en finir avec une signalétique sans cohérence, c'est montrer que le territoire se respecte, que ses habitants sont les premiers à le respecter. Il s'agit d'un chantier important que COTELUB entend bien assumer. Il sera proposé une charte signalétique ainsi qu'une charte esthétique des devantures commerciales. En effet, les devantures commerciales sont un élément majeur du paysage urbain et de l'image de marque d'une commune. La qualité du «paysage commercial» urbain est aussi un accélérateur de la dynamique commerciale. En tout état de cause, la qualité de la devanture est l'élément premier qui renseigne sur le type d'activité du commerce et sur la qualité des produits.

L'harmonisation des mobiliers urbains, support de la signalétique, est également un objectif afin de participer à l'identité du territoire, un travail sera également fait sur les entrées de ville en termes de signalétique "Cotelubienne"

#### *4.2.2. Un territoire d'excellence alimentaire et gastronomique*

##### *Le soutien à une agriculture vertueuse*

Axe déterminant pour maintenir la qualité paysagère et le dynamisme économique du territoire, le SCOT sera un outil de protection des terres agricoles prioritaires. Lancée dès 2021, sa révision devra être achevée avant la fin du mandat.

La création d'un label local, participera à la valorisation du savoir-faire local et au soutien de l'agriculture.

L'irrigation des terres agricoles du nord du territoire seront à faire inscrire dans la première programmation de la Société du Canal de Provence, permettant ainsi l'irrigation de la totalité du territoire et le maintien de l'agriculture et des paysages. Sont notamment concernées les secteurs de :

- La Bastide des Jourdans/Grambois
- Beaumont de Pertuis/Mirabeau

Il sera initié une politique foncière de rachat et de gestion des terres agricoles, afin de favoriser le regroupement de terres agricole et la création d'unités foncières cohérentes et économiquement viables. Cela permettra le rachat et/ou l'échange de terres agricoles entre exploitants.

La possibilité d'étendre la politique foncière mise en place à Cadenet, à savoir le partenariat avec la SAFER pour le rachat éventuel par la collectivité de terres agricoles afin d'éviter la spéculation foncière et permettre l'installation d'agriculteurs ou le remembrement de parcelle est à étudier.

Cotelub pourrait se substituer aux communes qui le souhaitent afin de porter les acquisitions foncières dans les limites de montants à inscrire annuellement dans le budget intercommunal. Un accompagnement lors de la cession / transmission des terres agricoles pourrait également être mis en place

#### *Le soutien aux débouchés locaux de l'agriculture*

La volonté de valoriser l'agriculture locale, notamment en favorisant les circuits courts (bio, raisonnée...) en partenariat avec le PNRL et en lien avec le Plan Climat Air Energie Territorial, se traduira par plusieurs axes d'intervention :

- L'élaboration d'un plan alimentaire à l'échelle intercommunale
- La création d'une charte des marchés de producteurs dès 2024
- Le maintien et le renforcement des soutiens et des partenariats avec les acteurs du monde agricole

#### *4.2..3. Un développement des entreprises, du commerce et de l'artisanat*

COTELUB accompagnera le développement du commerce en :

- Accompagnant les communes sur la préemption des fonds de commerce et des murs,
- Maintenant la convention tripartite de garantie d'achat avec l'EPF,
- Permettant un effet levier à la politique commerciale locale de soutien.

#### *Une filière bois valorisée*

Le sud Luberon dispose de nombreux bois et forêts qui appellent à deux enjeux majeurs. Un enjeu de sécurité, il s'agit de gérer le morcellement des parcelles pour en assurer la sécurité notamment face aux incendies. Un enjeu d'exploitation énergétique visant l'autonomie énergétique du territoire et le développement d'énergies renouvelables.

Cela passera nécessairement par le regroupement d'acteurs privés au sein d'une association syndicale existante ou à créer.

Il sera créé une bourse d'échanges de terrains afin de permettre le développement d'exploitations viables.

L'implantation d'une entreprise de transformation du bois est indispensable pour créer une vraie filière. COTELUB mettra en œuvre les moyens nécessaires à cette implantation via le SCOT et l'établissement d'un périmètre foncier

Les objectifs poursuivis sont les suivants :

- Générer des revenus pour permettre l'auto financement de l'entretien des forêts
- Permettre une politique efficace de prévention et de défense contre les incendies
- Utiliser la filière bois comme source d'énergie en circuit court
- Arriver à l'auto consommation des besoins via l'implantation de chaudières bois, grâce à la fabrication de plaquette de bois
- Par la mise en place d'une politique d'incitation à l'installation de chaudières à bois,

La colophane sera également envisagée comme débouché de cette filière.

#### *Le développement et l'optimisation de zones d'activités à vocation économique*

L'objectif est de permettre le développement de produits fonciers et immobiliers en réponse aux demandes des entreprises correspondant aux besoins du marché :

- Immobilier artisanal, petites parcelles, zones de stockage, bureaux adaptés au tertiaire technologique (bureaux + showroom + espaces d'expérimentation)
- Entre 3 Ha (fourchette basse) et 15 Ha (fourchette haute) pour des besoins à 15 ans

Positionner le parc d'activités le Revol sur le tertiaire technologique supérieur : parcelles disponibles + extension Nord

Objectifs : renforcer l'attractivité de la zone en la positionnant pour des entreprises à forte valeur ajoutée.

Etendre et optimiser la zone d'activités « Les Meillères » à Cadenet

Son positionnement en fait un atout majeur pour accueillir de nouvelles entreprises et pour permettre le développement de celles déjà implantées, ce sera la priorité

Améliorer la visibilité en amont et dans les ZA (signalétique et référencement) - Zone à vocation intercommunale

Objectifs : accroître la visibilité des zones d'activités pour les partenaires, clients, fournisseurs des entreprises implantées et confirmer l'engagement pour le développement économique de la collectivité

Valoriser les zones d'activités d'intérêt local (polarités économiques)

Objectifs : accompagner les besoins locaux et assurer une complémentarité avec les zones d'intérêt intercommunal

*Le soutien au développement des entreprises locales*

Un accompagnement des entreprises au développement économique local,

Un règlement unique pour les différentes zones d'activités,

Un plan général de signalisation, plan des entreprises

*La revitalisation des centres bourgs et le soutien aux commerces de proximité*

Il s'agira d'accompagner les communes dans leur politique de revitalisation des centres bourgs, axée sur l'accessibilité des commerces et l'augmentation du soutien aux communes selon leurs moyens.

La mise en place d'une charte signalétique des commerçants et l'aide à la réalisation de leurs devantures sera également un levier afin d'améliorer l'attractivité des centre bourgs

La création d'espaces de coworking soit par l'implantation dans des locaux publics, soit par la labellisation d'espaces privés commerciaux dans les communes, participera à la politique d'attractivité ainsi qu'à celle de la réduction des déplacements.

Développement de réseaux de commerçants du territoire

COTELUB soutiendra le commerce de proximité :

En incitant les communes à mettre en place et à user de leur droit de préemption. Ex : rachat et mise à disposition de baux à prix compétitifs // La Tour-d'Aigues, Ansouis,

Supportant les frais éventuels d'aménagement des locaux avant l'installation des nouveaux commerçants et des repreneurs

Travaillant avec l'EPF pour modifier les garanties financières entre COTELUB et les communes en mettant en place un fonds de concours pour l'accessibilité des bâtiments/préemption des commerces

*Le développement de l'artisanat*

Il sera créé un ou plusieurs villages d'artisans afin de compléter l'offre immobilière du territoire, et offrir des solutions clés en main aux artisans de COTELUB et des territoires voisins à la recherche de plus grands locaux, ou plus faciles d'usage.

### 4.3. Orientation 3 : Un aménagement équilibré et respectueux de l'environnement

#### 4.3..1. Une connectivité déployée sur tout le territoire

Déploiement du WiFi et de la 5 G

Déploiement du très haut débit

#### 4.3..2. Un territoire équilibré par un maillage des mobilités

La stratégie de mobilité rurale vers laquelle COTELUB souhaite tendre est multimodale. Elle comprend des actions en matière de modes doux, de transports collectifs, de voitures partagées, mais également des actions plus transversales de communication, d'animation et d'accompagnement, qui sont les facteurs de réussite. La création d'un maillage de pôles d'échanges multimodaux/aires de covoiturage, ainsi que le développement touristique sont également des axes forts et multimodaux de cette politique.

La prise de compétence mobilité en juin 2021 et le fait que COTELUB soit désormais Autorité Organisatrice de la Mobilité doit être un accélérateur de cette politique de mobilité.

Concernant le développement de l'inter modalité, afin de promouvoir les modes alternatifs à la voiture individuelle, l'aménagement de pôles d'échanges répond à un double objectif: premièrement, rendre visible et lisible l'offre alternative, deuxièmement, offrir dans un même lieu un panel de services large et varié (transports collectifs, covoiturage, auto-partage, stop amélioré, services publics...). Dans ce cadre il s'agira notamment d'assurer la desserte du territoire en transport collectif par des pôles multimodaux à Cadenet, La Tour d'Aigues et Mirabeau

COTELUB porte un projet ambitieux autour de la gare de Mirabeau,

Compte tenu des flux de déplacements, des axes de fréquentation, de la localisation des pôles d'attractivité (Aix, Manosque, Pertuis), la gare ferroviaire de Mirabeau groupée avec le PEM (Pôle d'Echange multimodal), apparaît comme un point hautement stratégique non seulement pour COTELUB mais aussi de façon plus large à une échelle régionale. La gare de Mirabeau est un nœud stratégique qui peut, en tous points, devenir l'illustration de cette ambition affichée à tous les niveaux institutionnels de développement de mobilités durables et connectées.

Les caractéristiques de la gare de Mirabeau la définissent comme un site à valoriser pour en faire un lieu exemplaire d'inter modalité :

- Sa localisation, en connexion directe aux territoires voisins via le pont de Mirabeau.
- Sa proximité avec le bassin d'activité de Cadarache, la gare est le point de rabattement le plus proche du site (7 km).
- La présence de la ligne ferroviaire sur un axe Marseille-Manosque pouvant capter plusieurs milliers de déplacements par jour par les transports publics.

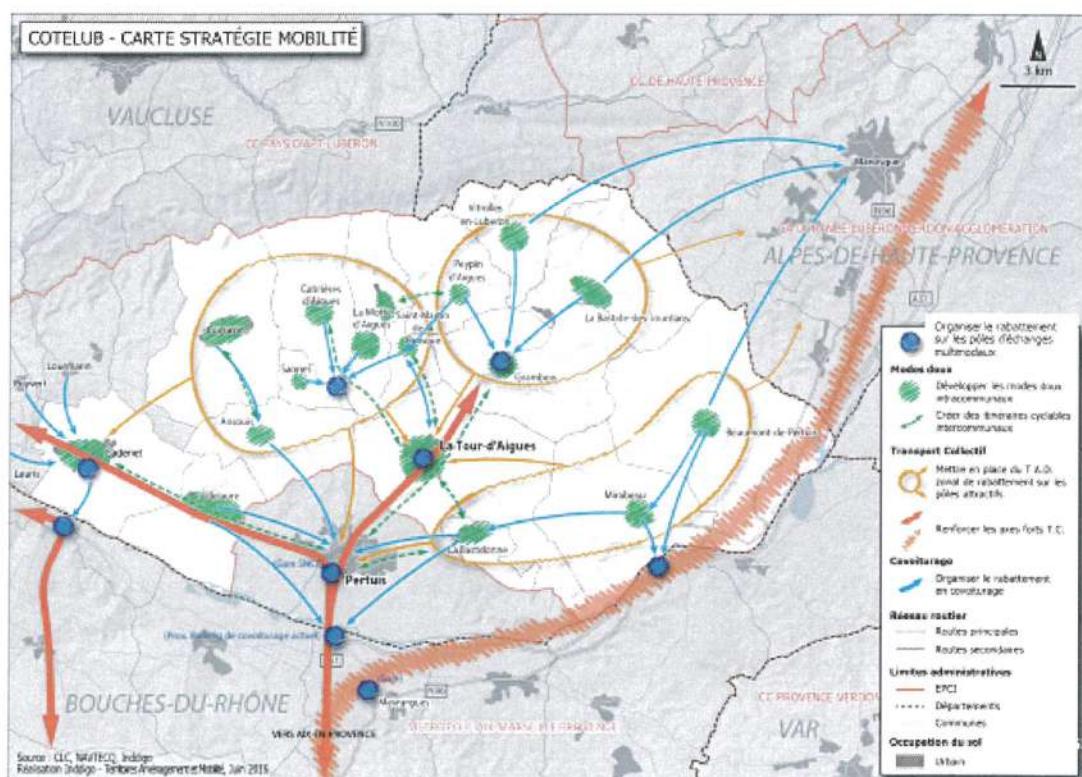
La halte ferroviaire à Mirabeau prévoira également un espace de coworking et des salles de réunion à disposition notamment d'Iter/Cadarache.

Cette réouverture permettra une jonction régulière avec Manosque, ITER-Cadarache et Aix puis Marseille par le train ; on pourra envisager le rabattement sur les cheminements doux et les transports collectifs vers la gare en irrigant le territoire et en reliant l'EV8 à l'EV17 via l'Etang de la Bonde.

## Le développement des modes doux...

A l'échelle des communes ou entre communes très proches (moins de 3 kms), il s'agira de réaliser des schémas modes doux (piétons / vélos), des plans de déplacements locaux (tous modes de déplacements) puis en fonction des préconisations, réaliser les aménagements modes doux adaptés à la demande, requalifier les voiries pour tous, réorganiser le stationnement voiture, mettre en place du stationnement vélos... Afin de permettre aux habitants et visiteurs de COTELUB de se déplacer en sécurité et de façon agréable, à pied ou à vélo à l'intérieur de leur commune ou entre communes très proches

- Développer les mobilités alternatives
  - Rézo Pouce
  - Troc trajets
- Espaces de covoiturage
- Promouvoir le développement du vélo sous toutes ses formes



### 4.3..3. Une gestion de l'eau et l'aménagement de nos rivières

#### La gestion et l'entretien des cours d'eau

L'eau et les rivières sont un patrimoine remarquable de notre territoire, notamment en raison de la présence de la Durance et de ses affluents, l'Eze, le Marderic notamment...

La priorité sera maintenue sur la protection des personnes et des biens, sur l'ensemble des bassins versants présents sur le territoire de COTELUB.

La gestion de l'eau potable est transférée au syndicat Durance-Luberon ;

COTELUB soutiendra le maintien et la garantie de la mutualisation et la péréquation financière garantissant aux usagers un prix de gestion de l'eau identique sur l'ensemble du territoire.

Obtenir la révision du schéma d'extension des réseaux d'eau potable afin d'alimenter le plus grand nombre de foyers.

Soutenir l'accès à l'eau pour tous, et peser afin d'obtenir des services de l'Etat et de la SCP la possibilité d'utiliser l'eau brute en la transformant en eau potable.

Cotelub soutiendra la mise en place par les acteurs publics et privés de dispositifs de récupération d'eau de pluie pour les espaces verts notamment

#### 4.4. Orientation 4 : Une transition écologique volontaire et innovante

L'objectif est d'atteindre l'autosuffisance et donc l'autonomie énergétique en circuit court à horizon 2050.

L'utilisation des ressources locales est le fondement du projet.

- diminution de la consommation énergétique par l'amélioration thermique des bâtiments,
- utilisation du bois (voir politique foncière de reconquête des forêts), implantation de chaudières bois consommant les essences locales,
- le soleil (implantation de photovoltaïque) développement des centrales villageoises....
- création de réseaux de chaleurs
- construction d'une unité de traitement des déchets productifs d'énergie

Une étude globale à l'échelle du territoire sera un préalable indispensable afin de construire le plan d'action menant à cette autonomie en 2050

La pédagogie et l'information sont des préalables indispensables à la réussite de ce volet du projet de territoire

##### 4.4..1. Vers un territoire résilient

- Améliorer la performance énergétique des bâtiments communautaires
- Couvrir les parkings de COTELUB en panneaux photovoltaïques
- Etude de potentiel du stockage carbone : COTELUB terre d'expérimentation
- Expérimenter sur COTELUB l'utilisation des charbonnières pour stocker le carbone

##### 4.4..2. Une valorisation des déchets

Les ambitions de Cotelub sont de

- Créer les conditions d'autonomie et d'indépendance de COTELUB en développant une ou des installations de gestion ou de traitement des déchets permettant à COTELUB d'être un acteur incontournable de ce domaine
- Réaliser et mettre en œuvre le Plan local de prévention des déchets
- Garantir le prix juste pour le traitement des déchets
- Augmenter notre capacité à traiter les déchets de notre territoire
- Valoriser la gestion des bios déchets :
- Organiser une partie du traitement sur place (méthanisation, compost...)
- Expérimenter pour aller vers du zéro déchet, innover en matière de partenariat avec les structures locales et les citoyens
- Développer la collecte et la valorisation des bio-déchets

##### 4.4..3. Une exemplarité en terme gestion publique

Réduire l'impact écologique des bâtiments en améliorant leurs performances énergétiques

Produire de l'électricité renouvelable en équipant les toitures de photovoltaïque ou en créant des ombrières photovoltaïques sur les parkings publics

*Ce projet de territoire met en évidence les grandes lignes que nous voulons voir mettre en actions dans les mois et les années à venir (2050).*

*Nous devons maintenant les mettre en place de manière aboutie avec la participation des groupes de travail, éventuellement des études extérieures et autres qui seront la finalisation de ce projet de territoire.*

*Le bureau se verra attribué, à travers chaque vice-présidence, une feuille de route déterminant le but de son mandat. Nous avons pu voir les directions de chacun au travers des différents sujets abordés dans ce projet.*

*Il est nécessaire maintenant de prioriser ces actions en fonction de nos possibilités d'exécution tant sur le plan technique que financier.*

*Nous déterminerons par la suite les feuilles de route destinées aux directeurs et techniciens pour la réalisation des actions avec des projets précis, le budget correspondant aux techniques désirées.*

*Ce projet de territoire est l'aboutissement d'un travail collectif avec l'ensemble des conseillers communautaires. Néanmoins, nous avons été frustrés dans la mesure où nous avions prévu d'autres séminaires avec l'ensemble des élus de toutes les communes, la crise sanitaire ne nous a pas permis de les organiser.*

*Je remercie toutes les personnes qui ont participé à cette élaboration, la DGS Frédérique Roger, aussi bien les directeurs et les techniciens que les élus, sans oublier Monsieur Usannaz de Politikon.*

*Ce projet, pour être efficace, doit vivre. Pour cela je vous donne rendez-vous au moins une fois par an pour faire le point sur l'avancement et la mise à jour si nécessaire.*

*Maintenant au travail !*

*Geneviève Jean,  
Vice-présidente en charge de la prospective  
& de l'évaluation des politiques publiques*